

## ANNEXE 1 -

## Données essentielles des conventions de subvention

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-08-10	Les Bains Douches	39 042 453 900 026	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement (1) pour la période 2023-2025 pour la réalisation des actions suivantes en 2023 : - diffusion de spectacles tout public (21 dates), - organisation de l'édition 2023 du Festival Air du Temps, - accueil de 30 jours de résidences artistiques et mise en oeuvre d'actions culturelles, et une subvention d'investissement (2) 2023, pour : - la modernisation du parc informatique, - équipement du parc micros, - équipement du parc lumière.	(1) 115 000,00 € (2) 3 500,00 €	Aide en numéraire	(1) Échelonné : Acompte : 80 % dans un délai de 3 semaines à compter de la notification, sous réserve de la réception des justificatifs demandés Solde : 20 % dans un délai maximal de 3 semaines à compter de la réception des justificatifs demandés (2) Unique	(1) 2023-09-19_2024-07-22 (2) 2023-09-19_2024-01-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-08-10	Mikrokosmos chœur de jeunes femmes	40 235 011 000 043	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 pour la réalisation des actions suivantes : - poursuite de l'axe formation du chœur-école, - création d'œuvres : L'homme qui marche, Le jour l'étonne, Lune ainsi qu'une reprise de passion, - diffusions en zone rurale et ateliers.	40 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % dans un délai de 3 semaines à compter de la notification, sous réserve de la réception des justificatifs demandés Solde : 20 % dans un délai maximal de 3 semaines à compter de la réception des justificatifs demandés	2023-09-07_2024-07-22		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-07-18	Réseaux profess parents enfants en Berry	42 951 009 200 050	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 pour la réalisation de l'action suivante : - animation du réseau des haltes garderies.	21 000,00 €	Aide en numéraire	Unique	2023-07-26		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-06-28	Fédération œuvre laïque Cher	77 502 205 600 011	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 pour la réalisation des actions suivantes : - équipe de prévention itinérante (1), - Bulle jeunesse (2), - financement d'un poste d'animateur du pôle ressources 18 (3).	(1) 2 000,00 € (2) 10 000,00 € (3) 30 541,00 €	Aide en numéraire	(1) et (2) Échelonné : Acompte : 60 % à la notification et au vu des justificatifs demandés, Solde : 40 % au vu des justificatifs demandés (3) Unique : à réception des justificatifs demandés et après notification	(1) et (2) 2023-06-28_2024-08-31 (3) 2023-06-28_2024-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-03-27	Association le Relais	33 361 188 700 097	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 pour la réalisation des actions suivantes : - administrateur Ad'hoc (1), - actions jeunes (2), - pavillon des victimes (3).	(1) 67 000,00 € (2) 12 000,00 € (3) 20 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acomptes : 80 % à la notification Solde : 20 % à la réception des justificatifs demandés	2023-04-01_2024-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-06-28	Foyer des jeunes travailleurs	77 505 495 000 016	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 pour la réalisation des actions suivantes : - actio socio-éducative (1), - accompagnement de jeunes accueillis au foyer des jeunes travailleurs (2).	(1) 23 000,00 € (2) 9 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acomptes : 80 % à la notification Solde : 20 % à la réception des justificatifs demandés	2023-07-08_2024-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-03-27	Relais enfance et famille	39 320 599 200 034	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 pour la réalisation des actions suivantes : - action prison, - médiation familiale, - espace rencontre, - AVIF 18, - mise à disposition d'appartement.	58 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acomptes : 80 % à la notification Solde : 20 % à la réception des justificatifs demandés	2023-04-01_2024-08-31		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-03-27	Tivoli initiatives : espace habitat jeunes	53 084 580 900 025	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 pour la réalisation des actions suivantes : - actio socio-éducative (1), - accompagnement de jeunes accueillis au foyer des jeunes travailleurs (2).	70 400,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acomptes : 80 % à la notification Solde : 20 % à la réception des justificatifs demandés	2023-04-01_2024-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-08-17	Chambre de métiers et de l'artisanat de région Centre-Val de Loire	13 002 798 000 098	Convention relative à l'octroi d'une subvention de d'objectifs et de moyens 2023 pour la réalisation des actions suivantes : - organisation de manifestations et expositions, - valorisation et promotion des sites touristiques remarquables du Cher, - organisation du prix départemental des métiers d'art.	24 000,00 €	Aide en numéraire	Unique	2023-11-15_2023-12-15		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-07-18	Les mille lieux du Berry	83 046 401 200 012	Avenant n°12 au contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des sites : le pôle du cheval et de l'âne, le pôle des étoiles, la halle de GROSSOUVRE espace métal, base de loisirs de Goule, base nature-aventure de SIDIAILLES. Subvention d'investissement pour l'étude de rénovation de l'hébergement des saisonniers à SIDIAILLES.	20 000,00 €	Aide en numéraire	Unique	2023-09-19		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-05-24	Chambre d'agriculture du Cher	18 180 003 800 026	Convention relative à l'octroi d'une subvention de d'objectifs et de moyens 2023 pour la réalisation des actions suivantes : - accompagnement social des agriculteurs en situation de fragilité (1) , - faciliter l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective (2), - accompagner la préservation et la mise en valeur de la rivière Cher (3).	(1) 41 200,00 € (2) 24 000,00 € (3) 4 800,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 50 % du montant de chacune des actions à compter de la notification et au vu des justificatifs demandés Solde : 50 % du montant de chacune des actions au vu des justificatifs demandés	2023-06-06_2024-01-31		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-06-12	Cher Emploi Animation	35 248 028 900 037	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 pour la réalisation des actions suivantes : - prise en charge des frais de déplacements des animateurs et éducateurs sportifs (1), - J'M Bouge (2), - Vac S'y (3), - programme d'animations sur le thème "météo, plantes et arbres : comment améliorer l'environnement à notre échelle ?" (4).	(1) 24 000,00 € (2) 3 000,00 € (3) 1 500,00 € (4) 5 908,00 €	Aide en numéraire	(1) Échelonné : Acompte : 75 % dans un délai de 3 semaines à compter de la notification Solde : 25 % au vu des justificatifs demandés (2) et (3) Unique (4) Échelonné : Acompte : 40 % à la notification Solde : 60 % au vu des justificatifs demandés	(1) 2023-07-08_2024-02-29 (2) et (3) 2023-07-03_2024-02-29 (4) 2023-06-23_2024-02-29		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-08-17	Comité dép olympique et sportif	38 203 533 500 035	Avenant n° 2 au contrat d'objectifs 2021-2024 relatif à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 pour la réalisation des actions suivantes : - formations comptables à destination des comités et leurs clubs (1), - organisation des Jeux d'été en Berry 2023 (2), - fonctionnement global (3), et d'une subvention d'investissement (4).	(1) 2 500,00 € (2) 12 500,00 € (3) 2 600,00 € (4) 3 500,00 €	Aide en numéraire	(1) (2) Unique au vu des justificatifs demandés (3) Échelonné : Acompte : 75 % à compter de la notification et au vu des justificatifs demandés Solde : 25 % au vu des justificatifs demandés (4) Unique au vu des justificatifs demandés	2023-08-17_2024-07-15		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-06-08	BOURGES Foot 18	89 973 443 800 018	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 dans le cadre du soutien aux clubs dont les équipes évoluent en national.	40 200,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 75 % dans un délai maximal de trois semaines à compter de la notification Solde : 25 % dans un délai maximal de trois semaines au vu des justificatifs demandés	2023-06-23_2024-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-05-24	BOURGES XV	50 125 063 300 028	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 dans le cadre du soutien aux clubs dont les équipes évoluent en national.	49 245,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 75 % dans un délai maximal de trois semaines à compter de la notification Solde : 25 % dans un délai maximal de trois semaines au vu des justificatifs demandés	2023-05-24_2024-08-31		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-05-24	Association VIERZON Roller - Hockey	45 274 178 800 015	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 dans le cadre du soutien aux clubs dont les équipes évoluent en national.	33 835,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 75 % dans un délai maximal de trois semaines à compter de la notification Solde : 25 % dans un délai maximal de trois semaines au vu des justificatifs demandés	2023-06-06_2024-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-07-06	VIERZON football club	81 211 509 500 018	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 dans le cadre du soutien aux clubs dont les équipes évoluent en national.	40 200,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 75 % dans un délai maximal de trois semaines à compter de la notification Solde : 25 % dans un délai maximal de trois semaines au vu des justificatifs demandés	2023-07-14_2024-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-09-12	Association de compétitions équestres de la Vallée de l'Arnon	49 010 897 400 018	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 dans le cadre de l'organisation de compétitions équestres.	28 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % dans un délai maximal de trois semaines à compter de la notification Solde : 20 % au vu des justificatifs demandés	2023-09-19_2024-02-29		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-08-10	Union BOURGES Cher Cyclisme	43 890 247 000 014	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de l'organisation de la manifestation "PARIS-BOURGES 72ème édition".	28 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % dans un délai maximal de trois semaines à compter de la notification Solde : 20 % au vu des justificatifs demandés	2023-09-07_2024-02-29		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-07-27	SARL Signature	37 829 480 500 031	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre des actions de valorisation de l'image du Département et des actions d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale.	50 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai de trois semaines à compter de la notification et au vu des justificatifs demandés Solde : 30 % au vu des justificatifs demandés	2023-07-14_2024-08-31		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-09-05	Union sport enseignement premier degre	44 928 791 100 019	Avenant n° 2 au contrat d'objectifs 2021-2024 relatif à : - la convention d'octroi d'une subvention de fonctionnement général au titre de l'année 2023 (1) , - aux formations 2023 à destination des enseignants, accompagnement de la mise en œuvre de projets en lien avec le label "Terre de Jeux" (2).	(1) 25 000,00 € (2) 500,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 75 % à compter de la notification et au vu des justificatifs demandés Solde : 25 % au vu des justificatifs demandés	2023-09-26_2024-07-15		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-08-17	District du Cher de football	31 042 710 900 023	Avenant n° 2 au contrat d'objectifs 2021-2024 relatif à : - la convention d'octroi d'une subvention de fonctionnement général au titre de l'année 2023 (1), - l'organisation du championnat "D2" (2), et d'une subvention d'investissement (3).	(1) 24 000,00 € (2) 3 000,00 € (3) 4 800,00 €	Aide en numéraire	(1) (2) - Échelonné Acompte : 75 % à la notification et au vu des justificatifs demandés Solde : 25 % au vu des justificatifs demandés 3- Unique : au vu des justificatifs demandés	(1) (2) - 2023-09-07_2024-07-15 (3) - 2023-08-17_2024-07-15		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-08-01	Union nationale du sport scolaire	77 567 565 502 669	Avenant n° 2 au contrat d'objectifs 2021-2024 relatif à : - la convention d'octroi d'une subvention de fonctionnement général au titre de l'année 2023 (1), - l'organisation du championnat de France 2023 de football minime fille (2), - l'organisation du championnat d'académie équitation le 31 mars 2023 à BRINON-SUR-SAULDRE (3).	(1) 29 000,00 € (2) 1 000,00 € (3) 1 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné Acompte : 75 % à la notification et au vu des justificatifs demandés Solde : 25 % au vu des justificatifs demandés	2023-09-07_2024-07-15		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-08-16	BOURGES Basket	44 899 931 800 018	Convention de partenariat 2023/2026 relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre des actions d'intérêt général au titre de l'année 2023 pour : - la gestion du centre de formation agréé (1), - la mise en place d'actions d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale notamment auprès du public collégiens (2), - l'organisation du Tango Camp (3).	(1) 69 000,00 € (2) 109 000,00 € (3) 5 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : - saison 2022/2023 acompte n°1 : 120 000 € dans un délai d'un trois semaines à compter de la notification et au vu des justificatifs demandés acompte n° 2 : 9 000 € - saison 2023/2024 acompte n°1 : 40 000 € acompte n° 2 : 5 000 € au vu des justificatifs demandés solde : 9 000 € au vu des justificatifs demandés	- saison 2022/2023 acompte n°1 : 2023-09-06 acompte n° 2 : 2023-07-30 - saison 2023/2024 acompte n°1 : 2023-09-30 acompte n° 2 : au vu des justificatifs demandés solde : 2023-12-01		Non	1

(1) Date de la convention de subvention au format AAAA-MM-JJ (Exemple : 2016-02-24)

(2) Raison sociale du bénéficiaire

(3) Identifiant du Système d'Identification du Répertoire des Etablissements (SIRET) - Taille : 14

(4) Objet de la subvention - Taille maximum : 256 caractères

(5) Montant total de la subvention en décimal - Le séparateur des décimales est la virgule.

(6) Nature de la subvention - Liste (plusieurs choix possibles, séparés par des virgules) : aide en numéraire, aide en

(7) Valeurs possibles : unique, échelonné, autre (décrire les conditions de versement) - Taille maximum : 256

(8) Si la date exacte d'un versement n'est pas encore connue, indiquer une période vraisemblable de versement. Si

(9) Numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises : Donnée optionnelle si le dispositif est

(10) Si le dispositif a fait l'objet d'une notification conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 1407/2013 de

européenne aux aides de minimis - Mention : oui ou non

(11) Dans les cas où la subvention est accordée à plusieurs attributaires au titre d'un même projet, la répartition de la Décimal - Le séparateur des décimales est la virgule. Exemples : 1 si la subvention n'a qu'un seul bénéficiaire ; 0,35